

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6334>



Calendrier du mouvement intra 2022 dans l'académie de Dijon

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2022 -



Date de mise en ligne : lundi 14 mars 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Calendrier du mouvement intra 2022 dans l'académie de Dijon

22 mars 2022 à 12 heures	Ouverture du serveur I-prof / SIAM, début de saisie des vœux.
5 avril 2022 à 12 heures	Fermeture du serveur I-prof / SIAM, fin de saisie des vœux.
5 avril 2022	Date limite de réception au service médical du rectorat ce.sms@ac-dijon.fr des dossiers de priorité au titre du handicap.
6 avril 2022	Téléchargement sur i-Prof des confirmations de demande de mutation par les candidats.
12 avril 2022	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation. Le retour est effectué par les agents, via COLIBRIS . Les confirmations doivent être accompagnées des pièces justificatives.
12 avril 2022	Date limite de retour au rectorat, par mël (*), des dossiers de candidature « papier » sur postes spécifiques.
12 avril 2022	Date limite de réception, par mël, des demandes de changement de RAD des TZR.
5 mai 2022	Date limite de dépôt des demandes tardives de mutations, modifications ou annulation de la demande. (cf. arrêté)
10 mai 2022	Affichage des barèmes sur I-prof / SIAM
20 mai 2022	Date limite de contestation, par mël (*), des barèmes par les agents.
24 mai 2022	Affichage des barèmes définitifs sur I-prof / SIAM.
14 juin 2022	Publication des résultats du mouvement
24 juin 2022	Date limite de réception, via COLIBRIS , des recours individuels permettant aux intéressés d'obtenir une réponse en juillet.
à compter du 11 juillet 2022	Affectation des TZR

(*) mël adressé à ce.dirh2a@ac-dijon.fr pour les professeurs agrégés et certifiés et à ce.dirh2b@ac-dijon.fr pour les PLP, enseignants d'EPS, CPE et PsyEN.